



## Conseil de Sages



### Compte rendu de la réunion du 21/04/2016

**Etaient présents :** Isabelle VERMUSE et Jean-Claude REGNIEZ, Francis BACQUAERT, Jean Marc COULON, Gilbert DEGROS, Gaston DELBARRE, Jean Michel DESCAMPS, Bernard DUCATEZ, Gisèle GAILLARD, Claude GUFFROY Christiane LESAGE, Pierre ROULETTE, Jean Marie SCHEERS, Annie VANACKER, Michel VANHALST.

**Etaient absents excusés :** Yves MARIOT

Invité : Mr Lelong, responsable de la commission des travaux au conseil municipal

**Absents :**

### Remarques sur le compte rendu de la réunion du 10 Mars 2016

Ce dernier compte rendu ne fait l'objet d'aucune remarque et peut donc être diffusé.



### Enfouissement du réseau EDF

#### **Sera-t-il continué ?**

Oui, le but final étant de tout enfouir sur la commune.

Existe-t-il ou non, à ce jour, un échéancier de réalisation de cet enfouissement ?

**Pas de travaux prévus en 2016**

### Problème de Circulation

⇒ **Mauvais stationnement sur trottoir** : test de messages apposés sur les parebrises quel que soit le type de véhicule (voiture, camions, véhicules forains...)

TESTS ponctuels effectués => **Aucun effet** sur le stationnement des conducteurs en infraction

#### ⇒ **Où en est l'étude pour l'aménagement d'une piste cyclable rue du Rétuy ?**

La rue du Rétuy est à refaire suite aux travaux effectués

Le projet est en cours, plusieurs réunions de chantier et visites sur les lieux ont été effectuées

Suite aux propositions faites, y compris celles des sages, quelques priorités se dégagent :

- La piste cyclable aller/retour devrait être positionnée à droite en venant de La BASSEE pour préserver un maximum de places de parking pour les riverains
- Les places de parking seraient donc installées côté gauche
- Les numéros d'immatriculation des propriétaires de garages seraient affichés
- La rue serait interdite aux poids lourds
- Des ralentisseurs seraient installés et la vitesse réduite à 30 kms/h

Pour éviter au maximum les erreurs et/ou les accidents, la mairie veut avoir l'avis de professionnels de la circulation routière et va donc faire Appel à un bureau d'études spécialisé dans le domaine.

Dès que le projet sera plus élaboré, une réunion en mairie sera programmée avec les habitants.

#### ⇒ **Suggestion : Implantation de ralentisseurs rue Varet.**

A priori, il serait plus intéressant de positionner des places de parking par marquage au sol le long des trottoirs et ceux-ci en les alternant d'un côté puis de l'autre de la rue ce qui permettrait en plus de casser la vitesse des véhicules automobiles. Des panneaux (flèches rouge et blanche) indiquant le sens des priorités pourraient y être placés.

La commune pourrait aussi installer des "plateaux" ralentisseur : un à l'arrivée de la rue du Rétuy et un au niveau de la poste.



## Conseil de Sages



**Manque trottoir rue du marais.** Le trottoir gauche entre le bar-tabac et la rue de la Cochiette est un simple passage caillouté, irrégulier et parfois herbeux (sur une bonne partie de ce segment le trottoir de droite n'existe pas

⇒ **Priorités :** le passage à la priorité à droite sur la commune est-il toujours en cours de discussion ?  
En prévision, une information aux habitants devait paraître dans l'écho de Violaines : Toujours rien de paru en Mai 2016.

Constat, à LA BASSEE, les automobilistes ralentissent depuis le passage des rues avec priorité à droite. Il serait intéressant de voir avec la mairie de LA BASSEE si des statistiques d'accidents et de vitesses ont été effectuées pour avoir une idée exacte de la situation.

⇒ **Réponses de Mr LELONG aux autres questions posées :**

- Eclairage des passages piétons : fait
- Ralentisseurs : après vérification, ils sont dans les normes imposées, même près de l'étang.
- Piste cyclable et passage piéton de Violaines jusqu'au pont de bois programmé en **2017**.

### Propreté à Violaines

⇒ **Suggestion :** Nettoyage des caniveaux qui commencent à être envahis par l'herbe, route d'Estaires.

Réponse : les caniveaux viennent d'être nettoyés

Serait-il possible, en cas de travaux de planifier automatiquement le passage de la balayeuse ou celui des employés municipaux ?

⇒ **Ramassage des ordures ménagères et déchets verts :**

Un membre du Conseil de sages s'interroge sur le contrat qui lie la commune et la communauté de communes au prestataire de service :

- Le prestataire est-il libre quant aux conditions d'exécution de ces prestations
- Est-il libre de changer selon ses envies ces conditions
- La communauté de communes n'a-t-elle pas son mot à dire et ne peut-elle pas, par un vote, prendre la décision collective de faire respecter les termes du contrat.

Problème : Le ramassage des ordures ne se fait plus dans certaines impasses de la commune depuis cette année et les habitants doivent positionner leurs poubelles à l'entrée de celle-ci.

En fait, il s'avère que suite à des accidents du travail trop nombreux lors de marches arrière des camions dans des impasses, la caisse d'assurance maladie aurait donné des instructions.

La communauté de commune aurait donc donné son accord par vote en **2013** pour cette modification de contrat.

**L'application de cette décision se fait donc mais, 3 ans après le vote, en 2016, et ceci sans information préalable**

Cet état de fait est préjudiciable aux habitants de ces impasses et des intersections concernées :

- Difficultés pour les personnes âgées d'acheminer les poubelles
- Nuisances pour la circulation des piétons, encombrement des trottoirs
- Manque de possibilité de stockage des containers pour les ordures et les déchets verts
- Nuisances olfactives pour les riverains
- Problèmes de sécurité en cas d'intempéries

Remarques : Le fait que les véhicules n'entrent plus dans les impasses ne veut pas dire que les agents de ramassage ne doivent plus faire rouler les poubelles des impasses vers les camions.

De plus, les camions sont maintenant équipés de bips ou de caméras de recul pour la sécurité du conducteur et des piétons.

NOTA : Monsieur le maire s'occupe du problème depuis le démarrage de ce changement mais ses interventions sont, pour l'instant, restées lettre morte auprès d'Artoiscom.



## Conseil de Sages



### **Semaine bleue : création d'une commission pour préparer la semaine bleue 2016**

#### **Dates : du 3 au 9 Octobre**

Membres de la commission    Gisèle GAILLARD  
   Jean-Claude REGNIEZ  
   Isabelle VERMUSE  
   Claude GUFFROY  
   Francis BACQUAERT  
   Jean-Marc COULON  
   Bernard DUCATEZ

#### Suggestions :

- Lundi :    Thé dansant
- Mardi :    Balade à pied durant laquelle nous visiterons l'entreprise de Claude Guffroy fabricant de palettes
- Mercredi : Certificat d'étude (années 30)
- Jeudi :    Contrôle Santé (yeux/oreilles)
- Vendredi : Musées Wambrechies ou Musée Gavroy de Croix

Tous les membres du conseil de sages sont les bienvenus aux séances de la commission.

#### **Première commission le Jeudi 19 Mai à 18h00 en mairie**

### **Fonctionnement du Conseil de sages**

Un membre du Conseil de sages souhaite que soit précisé le fonctionnement du Conseil.

- Organisation :
- Les points à l'ordre du jour sont vus un par un
  - Des questions ou des propositions sont faites par le conseil de sages et proposées au conseil municipal
  - Dans la mesure du possible, les réponses aux différentes questions sont apportées au conseil de sages à la réunion suivante par Mme VERMUSE, Mr le Maire ou un représentant du conseil municipal

### **Divers**

- Mr LELONG responsables travaux au conseil municipal nous signale que le conseil de sages étant très productif, il a actuellement beaucoup de mal à faire programmer ou/et effectuer les travaux proposés par notre conseil. Il propose donc de prendre un seul projet à la fois et de nous faire part de son évolution lors de nos réunions.
- Pour suivre les travaux entrepris sur la commune, une embauche est en cours afin de recruter un responsable technique de proximité ce qui permettra à Mr LELONG d'étudier les nouveaux dossiers.
- Aux vacances de printemps le principal travail des jeunes a été de nettoyer à fond les salles communales.
- Mme VERMUSE contactera le conseil municipal des jeunes pour une nouvelle réunion avec le conseil de sages et ainsi faire le point sur nos propositions communes.
- Il serait intéressant de rechercher l'origine des noms de rue de la commune.

### **La prochaine réunion du Conseil de sages est fixée au Jeudi 2 Juin 2016 à 16H.**

La secrétaire de séance,  
Christiane LESAGE